

DIPLÔME D'ÉTAT AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

En apprentissage

1 an ou 18 mois selon équivalences ou allègements*

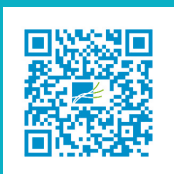
RNCP : 35832

Plus de 160 ans
d'expérience
dans le secteur
du sanitaire
et social

L'apprenti(e) met en pratique ses acquis et se forge
une expérience professionnelle tout en étant rémunéré.

Institut de Formation d'Auxiliaire de Puériculture

Pour tout renseignement
contacter l'IFAP l'Oasis
au 02 31 27 72 00
formations.pro@oasis-caen.fr



SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Établissement hospitalier (maternité, service pédiatrique, réanimation, service néonatalogie)
- Structure d'accueil de la petite-enfance
- Établissement médico-social
- PMI, pouponnière...

LES OBJECTIFS VISÉS

- Accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et sociale ;
- Collaborer au projet de soins personnalisés dans son champs de compétences ;
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel ;

Son rôle :

- S'inscrire dans une approche globale de l'enfant
- Prendre en compte la dimension relationnelle des soins
- Communiquer avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité
- Participer à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants en situation de handicaps, atteints de pathologies chroniques ou en situation d'exclusion ou de maltraitance
- Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

EMPLOIS



**Auxiliaire
de Puériculture**

*Voir notice d'admission
sur le site www.oasis-caen.net



PUBLIC / PRÉREQUIS

- Âge min : 17 ans
- Âge max : - de 30 ans
- Être rigoureux(se), responsable, bientraitant
- Aimer les relations humaines (enfants et adultes), être soigné et respectueux
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap, nous consulter.

INSCRIPTION*

- Inscription jusqu'à fin décembre
- Dossier de candidature sur notre site internet : www.oasis-caen.net ou par téléphone au 02 31 27 72 00, à nous retourner avant la date indiquée sur le dossier

DURÉE ET RYTHME DE L'ALTERNANCE

- Contrat de 18 mois ou 12 mois selon les bénéfices d'équivalences ou d'allègements.
- Début de formation : septembre
- Rythme :
 - Pour un cursus complet 18 mois, 770 h de cours + 770 h de stage + périodes employeur.
 - Pour un cursus partiel 1 an, nombre d'heures de cours et de stage varient selon les bénéfices d'équivalences ou d'allègements en fonction des diplômes obtenus : CAP AEPE, DEAS21, ADVF... + périodes employeur.

RÉMUNÉRATION

- Contrat d'apprentissage rémunéré selon législation en vigueur et formation gratuite.
- Possibilité d'aide au permis, d'aide au logement...

BLOCS DE COMPÉTENCES

BLOC 1			BLOC 2			BLOC 3		BLOC 4	BLOC 5	
Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale			Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre des soins adaptés en collaboration			Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants		Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitements des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques	
M1	M1 BIS	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10
Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe	Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer, l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant.	Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation.	Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Informé et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien.	Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

MODALITÉ DE CERTIFICATION : selon arrêté du 10 juin 2021

- Le diplôme d'état est attribué par un jury sur présentation du dossier de la formation
- Validation des blocs de compétences en stage et à l'institut
- Absences justifiées en formation (cours et stage) inférieures à 5% de la durée totale de formation
- Taux de réussite sur notre site web

POURSUITES D'ÉTUDES

- DE Infirmier
- Educateur de Jeunes Enfants
- DE Accompagnement éducatif et social
- DE Aide-soignant

*Voir notice d'admission sur le site www.oasis-caen.net